

# MÉTRÉ



## MÉTRÉ D'UN ESPACE

1> Faire un croquis du plan et des élévations de l'espace

Attention, le relevé de l'espace ne doit pas être fait seulement en fonction du projet.

Il doit avoir pour objectif de relever l'existant de la manière la plus exacte possible.

2> Relever les grandes dimensions en plan et les indiquer sur le croquis du plan et des élévations

3> Faire le relevé plus "précis" d'abord en plan puis en élévation en partant du plus large au plus précis.

Par exemple :

- Le rythme des ouvertures dans le mur
- La composition des ouvertures (taille des ouvrants)
- Un renforcement du mur
- Les poteaux
- Le mobilier fixe (évier, radiateur...)

4> En élévation, relever autant que possible chaque dimension en appuyant le mètre semi-rigide sur un mur.

Lorsque l'espace n'est plus «mesurable», prendre des mesures "repères" pour les reporter sur une photo ou un dessin d'ensemble et en déduire les mesures globales.

5> En classe, remettre le croquis au propre en dessinant l'espace à l'échelle avec les dimensions relevées sur place.

Ce premier dessin au propre fera apparaître les mesures ou détails manquants.

## FORMAT

>

## MATÉRIEL

> Se munir d'un décamètres et d'un mètre de 3m ou 5m

## RESSOURCES

>

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

> Maximum 4-5 élèves

## LES ÉCHELLES

Les échelles communément employées sont ;

- 1/500<sup>ème</sup> (1cm représente 5m) ; Pour le plan masse

- 1/200<sup>ème</sup> (1cm représente 2m) ; Pour les plans du concours

- 1/100<sup>ème</sup> (1cm représente 1m) ; Pour le permis de construire

- 1/50<sup>ème</sup> (1cm représente 50cm) ; Pour les plans du dossier de consultation des entreprise

- 1/20<sup>ème</sup> (1cm représente 20cm) ou 1/10<sup>ème</sup> (1cm représente 10cm) ; Pour les détails d'exécution des travaux.

## MAQUETTE

Une maquette de quartier est communément au 1/500<sup>ème</sup>, celle d'un équipement au 1/200<sup>ème</sup> et celle d'une maison au 1/100<sup>ème</sup>.

Pour permettre une manipulation aisée, un espace du collège sera représenté en 3D au 1/100<sup>ème</sup>. S'il est de petite taille et que les interventions sont assez détaillées, il pourra être représenté au 1/50<sup>ème</sup>.

**Carton-plume et kadapak sont fortement déconseillés pour la réalisation des maquettes.**

Carton gris, carton ondulé ou toute autre matériau de récupération aisément découpable et manipulable sont préférables.